



Village de cabanes dans les arbres du Val d'Hérens

Dès 2016, une nouvelle offre originale de tourisme durable sera ouverte au public sur les hauteurs de la commune de Nax. Un village de huit cabanes perchées dans une forêt à 1300 m d'altitude. Au menu: vue spectaculaire sur la plaine du Rhône, réveil avec les écoureuil et balades sylvestres. Il aura pourtant fallu neuf ans de batailles administrative et juridique pour que le projet, à priori «hors la loi», de Bertrand Blitz soit possible. Selon la loi fédérale sur les forêts, un tel projet ne peut s'implanter que sur une zone à bâtir et la plupart de ces zones sont dépourvues d'arbres! Un accord a finalement été trouvé entre la commune de Mont-Noble, ses habitants, la bourgeoisie de Nax, propriétaire du site, le canton et les organisations environnementales. Une modification partielle du plan d'affectation de



© Max Zermatten

Après neuf ans de bataille administrative, Bertrand Blitz espère pouvoir accueillir ses premiers hôtes en 2016.

zones a été décrétée pour favoriser une issue légale. La zone forêt concernée doit encore être homologuée par le canton, avant la mise à l'enquête des plans. Une fois ces démarches effectuées, trois cabanes pourront voir le jour, suivies dans la foulée de deux autres. A terme, le village «Les Nid d'Hérens» pourrait accueillir jusqu'à huit cabanes,

toutes différentes architecturalement et adaptées aux arbres sur lesquels elles prendront ancrage. Bertrand Blitz espère pouvoir percher les nuits de ses premiers clients en 2016 déjà. «Des petits cocons tout confort de 25 m², de quoi offrir aux hôtes, été comme hiver, un environnement chaleureux où nous allons proposer des produits du terroir.»

Instantané

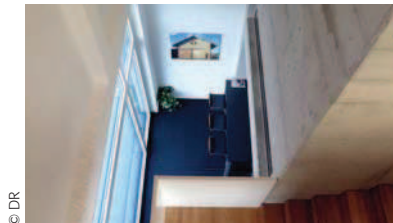
Une prise branchée!

C'est tout nouveau et pour le moins surprenant! La prise électrique GSM Mini Plus de 230V peut être pilotée à distance, soit par messages SMS, soit par Internet partout où le réseau mobile GSM est disponible. Commercialisée par EcoStarter, cette prise est livrée avec une carte SIM afin d'être accessible sur Internet à tout moment, sans dépendre d'un équipement réseau préexistant. Par contre, elle nécessite un abonnement Internet mobile illimité auprès d'EcoStarter pour six francs par mois. Accompagnée d'accessoires radio-commandés, cette prise permet de se constituer un véritable système d'alarme et de domotique entièrement sans fil.

Jardin secret

Créer du neuf dans une vieille grange

Que faire d'une vieille grange sur une propriété alors qu'elle n'a plus d'utilité? La transformer. C'est en tout cas le projet «coup de cœur» de l'atelier Beauverd & Halter, architectes à Chavornay qui y a installé ses nouveaux bureaux. «Nous aimions bien cette structure, avoue Marcel Halter, car elle possédait un beau volume». La grange existante avait quatre murs, un toit et rien d'autre. Quant à la toiture, elle n'avait aucun appui au



© DR

sol. «Nous avons modifié la structure statique de la charpente et créé trois étages, dont deux pleins et des combles, tous accessibles par un escalier en bois». Autre défi de taille: amener

La structure interne a été entièrement repensée en y ajoutant un étage et des combles, tous deux accessibles par un escalier en bois.

de la lumière dans une structure pratiquement fermée. Six fenêtres ont été ajoutées et six velux intégrés au toit. Du côté sud, la grande baie vitrée qui remplace la porte d'origine est

préservée de la chaleur du soleil par une porte coulissante qui rappelle l'ancienne porte de grange, également coulissante comme il était d'usage à cette époque. En moins de sept mois de travaux, les architectes sont parvenus à relever un défi important au niveau de l'isolation, de l'installation du chauffage et de la ventilation double-flux pour parvenir au label Minergie P et créer du neuf dans une structure datant de 1950.